

Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich
29, rue Benjamin Franklin
L - 1540 Luxembourg

Réf.: 82a/1988/10 CH
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le 6 juillet 2011

***Recommandée contre
accusé de réception***

Madame,
Monsieur.

Par lettre du 30 juin 2011 vous avez introduit, une opposition formelle contre la décision du conseil communal du 23 mai 2011 par laquelle il a approuvé provisoirement une modification du plan d'aménagement particulier « Sauerwiss » à Luxembourg-Gasperich en changeant, tant dans la partie écrite que dans la partie graphique, la dénomination de l'immeuble projeté aux abords du Lemerwee pour dénommer la structure à y créer comme « maison d'hébergement à caractère social ».

Conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du collège des bourgmestre et échevins, fixée au **mercredi, 13 juillet 2011, à 17,30 heures**, à l'Hôtel de Ville, place Guillaume, ceci en vue de l'aplanissement des difficultés résultant des objections présentées.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre, 